

Direction des Laurentides-Lanaudière

Projet de déviation sur la route 117 à L'Annonciation



Contenu de la présentation

1. Historique du projet

1.1. Études et consultations avant 1995

1.2. Réactivation récente du projet de déviation

2. Localisation régionale de la déviation

3. Les objectifs

4. Description du projet

4.1. Le tracé

4.2. Les accès à la déviation



Contenu de la présentation (suite)

- 5. Le bilan des avantages et des inconvénients
 - 5.1. Les avantages
 - 5.2. Les inconvénients
- 6. Prochaines étapes de réalisation prévues
- 7. Simulation visuelle du projet (vidéo)

1. Historique du projet

1.1. Études et consultations avant 1995

1977

Étude préliminaire d'un plan d'amélioration de la route 117 de Mont-Tremblant (Saint-Jovite) à Val-d'Or (Louvicourt), 300 km.

1987-1988

Identification d'un tracé de déviation répondant aux objectifs du MTQ et des municipalités de L'Annonciation et de Marchand.

Direction des Laurentides-Lanaudière

1. Historique du projet

1.2. Réactivation récente du projet de déviation

1991-1995

Début des études concernant la préparation du Plan de transport des Laurentides;

Réévaluation des besoins d'améliorations régionales et interrégionales.

1995-1996

Réalisation de l'étude de justification du projet de déviation de L'Annonciation.

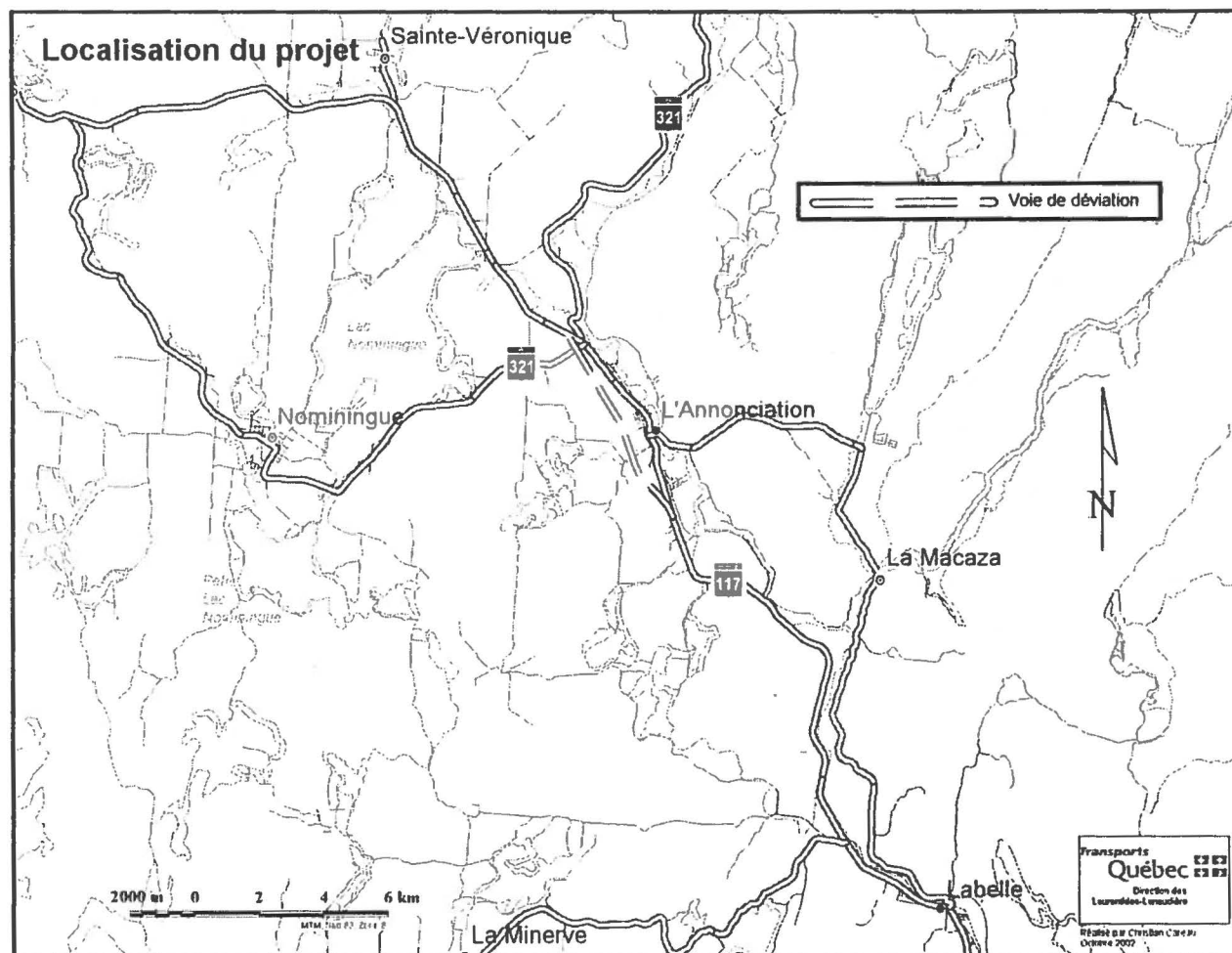
1998-2000

Réalisation de l'étude d'impact sur l'environnement .

Direction des Laurentides-Lanaudière



2. Localisation régionale de la déviation



Direction des Laurentides-Lanaudière

3. Les objectifs

Identification d'une solution viable à long terme et en conformité avec sa mission ministérielle.

Intégrations des orientations et des préoccupations de ses partenaires (municipalités, MRC, citoyens, commerçants, etc.)

Consultations effectuées :

1997-1998	Étude de justification (municipalités, MRC)
1999-2000	Étude d'impact (municipalités, commerçants, citoyens)
1999- 2002	Projet de protocole d'entente pour la revitalisation du centre-ville

Direction des Laurentides-Lanaudière

5. Le bilan des avantages et des inconvénients

5.1. Les avantages (pour l'ensemble de la population)

Amélioration des conditions de circulation et de sécurité

- Élimination des périodes de congestion dans le noyau urbain;
- Amélioration significative des temps de parcours long transit;
- Amélioration de la sécurité routière.

5. Le bilan des avantages et des inconvénients

5.1. Les avantages (pour l'ensemble à la population) (suite)

Conforme aux orientations d'aménagement et de développement du centre villageois

- Revitalisation possible du centre (projet de protocole d'entente);
- Amélioration des conditions d'accès et de développement de la majorité des commerces.

5. Le bilan des avantages et des inconvénients

5.1. Les avantages (pour l'ensemble à la population) (suite)

Amélioration des conditions de vie et de la sécurité des villageois

- Réduction des nuisances dues à la circulation routière (bruit, poussières, vibrations).

5. Le bilan des avantages et des inconvénients

5.2. Les inconvénients

Les répercussions environnementales négatives du projet sont limitées et dans l'ensemble, elles sont considérées de faible importance.

Des mesures d'atténuation, de compensation, de suivi et d'accompagnement sont prévues afin de réduire les inconvénients liés au projet.

6. Prochaines étapes de réalisation prévues



2003 - Obtention du décret gouvernemental (6 à 12 mois)

2004-2007 – Acquisitions, plans et devis (2 à 3 ans)

2007-2008 - Réalisation des travaux (2 ans)

7. Simulation visuelle du projet



Direction des Laurentides-Lanaudière